

NOTICE D'INFORMATION

GARANTIE MONDOBSEQUES 2026

Objet de la garantie :

La garantie MondObsèques s'adresse aux personnes étrangères (ou française d'origine Mahoraise) résident en France métropolitaine, souhaitant organiser le transport funéraire vers Mayotte, Madagascar, Maurice. Elle couvre, dans la limite de 3 000 € TTC, le transport funéraire depuis la métropole jusqu'à l'aéroport international du pays choisi lors de la souscription, transport aérien inclus.

Conditions d'éligibilité :

Adhésion ouverte aux membres jusqu'à 60 ans, avec choix obligatoire d'une destination unique en cas de souscription familiale. Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent adhérer seuls mais peuvent être rattachés à une adhésion familiale.

Effet et durée :

La garantie prend effet après un délai de stage de 6 mois à compter de la souscription. Elle cesse définitivement au 70^e anniversaire. Elle est conclue pour une année civile (1^{er} janvier au 31 décembre).

Montant et prestations prises en charge :

Forfait maximal : 3 000 € TTC. Prestations prises en charge : soins, cercueil hermétique, transport terrestre, formalités administratives, transport aérien. Si l'opérateur n'est pas conventionné ou si le transport aérien n'a pas lieu, une indemnité forfaitaire de 1 000 € peut être versée sur justificatifs acquittés et d'un devis réglementaire.

Cotisation :

Cotisation annuelle individuelle ou familiale. A régler avant la date d'échéance fixée. Valable uniquement après encaissement effectif par la comptabilité de la Mutuelle.

Exclusion et limitation :

La garantie ne couvre pas les cas de décès hors de France métropolitaine. Les frais non prévus au règlement mutualiste restent à la charge de la famille. Le refus ou l'impossibilité de mise en œuvre d'une prestation ne donne lieu à aucune déduction ni remboursement.

Rappel réglementaire :

Le choix de l'opérateur agréé appartient à l'adhérent. Les prestations sont régies par le règlement mutualiste adopté en Assemblée générale.

*RM: Règlement Mutualiste

Réclamation, médiation et informations : Pour toute réclamation, le membre participant, l'ayant droit et plus largement, toute personne intéressée peut saisir le service réclamations de RéuniSolidarité en s'adressant par lettre au : 47 rue Luc Lorion 97410 ST PIERRE à l'adresse du siège de la mutuelle ou bien par mail, avec pour l'objet « Réclamation » à l'adresse électronique : reclamation@reunisolidarite.com. Ce service accusera réception de la réclamation et tiendra son auteur informé du traitement de cette dernière dans le respect des bonnes pratiques recommandées par l'ACPR en matière de traitement des réclamations (Art.7.2 RM*). La procédure de médiation est ouverte aux seuls adhérents, ayants-droits de RéuniSolidarité et s'effectue après épuisement obligatoire de la voie de recours amiable interne. Sous peine d'irrecevabilité, la saisine du Médiateur doit s'effectuer uniquement en langue française par courrier, à l'adresse suivante: AME CONSO, 11 place Dauphine 75001 PARIS – ou via le site internet: www.mediationconso-ame.com (Art.7.3 RM*).

La charte Réclamation et Médiation fixe le cadre des dispositifs ouverts pour la protection des adhérents. Coordonnées de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR – <https://acpr.banque-france.fr/> - 4 Place de Budapest – CS92459 – 75436 PARIS CEDEX 09 - +(33)01 49 95 40 00) Délai de prescription de 2 ans (Art.9 du RM*).

Protection des données : Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par RéuniSolidarité (47 Rue Luc Lorion 97410 ST PIERRE). Elles ont pour finalité : la gestion des droits des adhérents, la liquidation des prestations, et la prospection mutualiste pour les années suivantes, y compris auprès de leurs proches.

Le traitement repose sur les bases légales suivantes : votre adhésion et votre consentement. Les données collectées sont transmises uniquement aux destinataires habilités suivants : les sociétés de pompes funèbres intervenant dans le cadre du contrat, les notaires dans le cadre d'une succession et le centre d'appels du groupe RéuniSolidarité, situé à l'île Maurice. Les données sont conservées pendant 10 ans, conformément aux obligations comptables. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez des droits suivants : accès à vos données, rectification ou effacement, limitation ou opposition au traitement, retrait du consentement, notamment pour la digitalisation de la relation. Pour en savoir plus sur vos droits, vous pouvez consulter: www.cnil.fr. Pour toute demande ou réclamation, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : dpo@reuni-g.com (en précisant l'objet « Données »).